

quatre jours au cours de séances bien employées. Mais les débats au comité ne suscitent pas encore d'intérêt public, en dépit des moyens et des instruments de diffusion que nous possédons. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence.

Le ministre insiste sur la nécessité d'écourter le débat parce que le bill est censé entrer en vigueur le 1^{er} janvier. Mais, monsieur l'Orateur, s'il est aussi important que le ministre nous l'a dit au comité de raccourcir le débat, cela reflète assurément le manque de planification de son ministère, puisque le bill est présenté dans les dernières heures de cette partie de la session et qu'on lui a consacré un grand total de sept heures et quarante minutes de débat à la Chambre. Comment le pays peut-il le comprendre, comme d'autres députés l'ont dit? Comment peut-on entamer l'étude des répercussions? A mon avis, avant d'avoir participé au comité, la moitié, j'en suis sûr, des membres du comité de l'expansion économique régionale ne se rendaient pas tout à fait compte de ce qui se passait.

Monsieur l'Orateur, je voudrais consacrer relativement peu de temps au bill, mais je ne présenterai pas d'excuses si je prends tout le temps qui m'est accordé, pour les raisons que je viens d'exposer. Je donnerai mon opinion sur les principes du bill tel qu'il m'apparaît, les difficultés qu'il comporte, qui s'appliquent à bien des régions, et j'essaierai de le faire très brièvement, car d'autres députés ont amplement traité cet aspect. Je vais faire au sujet du bill une prédiction qui, vraie ou fausse, devrait à mon avis au moins être formulée pour nous éviter de vivre dans le climat irréel qui règne si souvent à la Chambre des communes lorsque nous avons peur de dire ce dont tous nous parlons derrière les rideaux et que nous ne sommes pas censés dire dans l'enceinte de la Chambre pour éviter des froissements ou de fausses interprétations. En ce qui me concerne, je suis excédé de ce risque de fausse interprétation que j'attribue à une artériosclérose qui empêche tous les députés de s'exprimer positivement, franchement. Et autant que quiconque je suis en faute et coupable à cet égard.

Mais, pour en venir au principe de ce bill, il ne fait pas de doute—et je tiens à l'établir clairement, et cela est du reste évident si l'on se fonde sur ce qui a été dit au comité—que le ministre a dit, peut-être sous le coup de l'émotion et de l'excitation suscitée par la deuxième lecture, des choses fort déplorables au sujet de mon ami, l'honorable représentant de Hillsborough, qui, pour autant que je sache, a apporté, en vue de l'édification d'un Canada vraiment uni. Toutefois, comme je l'ai dit dès le départ, je comprends et apprécie particulièrement ce ministre qui a eu à faire face à une tâche et à une tension anormales. Espérons que nous pourrions quitter cette enceinte, afin que le ministre qui est un brave homme—bien qu'il suscite chez moi des appréhensions sur le plan politique—ne tienne pas des propos qu'il regretterait peut-être par la suite. Cependant, pour ce qui est du principe de ce bill, et si ce principe est d'aider ceux qui sont dans le besoin et de substituer l'espoir à la faim ou de donner du travail à ceux qui n'en ont pas ou de relancer une économie stagnante, il n'y a sans doute personne à la Chambre qui ne l'accueillerait avec des hourrah!

[M. Nowlan.]

• (5.30 p.m.)

Si le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) a une contribution autre que le fond de son pantalon à offrir dans le présent débat, alors je serai des plus heureux de l'écouter. Mais je ne veux pas me laisser interrompre par quelqu'un qui habituellement n'a que des âneries à nous servir.

M. Mahoney: Le député me permettra-t-il une question maintenant ou à la fin de ses remarques?

M. Nowlan: Je le lui permets maintenant.

M. Mahoney: Le député a fait des gorges chaudes de la brièveté du débat. Pourrait-il nous dire s'il occupait son fauteuil quand la Chambre a consenti à l'unanimité à cette façon de procéder?

M. Nowlan: Je ne saisis pas trop bien la question du député.

M. Lundrigan: Que signifie cette imbécillité?

M. Nowlan: Je crois que cette question est tout à fait hors de propos, monsieur l'Orateur.

M. Lundrigan: C'est aussi très mesquin.

M. Nowlan: De toute façon, cela n'a rien à voir avec la valeur du bill. Comme le député de Calgary-Sud tient à dire des bêtises, permettez-moi de faire digression un moment et de parler quelque peu en politicien. Qu'on me permette de relever le paradoxe devant lequel la Chambre se trouve. Le gouvernement a axé sa campagne électorale sur deux questions, dont la suppression des disparités économiques régionales. Par ce bill, il élimine ces disparités régionales pour lui substituer l'expansion économique nationale. Ce concept est bien beau et nous y souscrivons tous, mais que le gouvernement se souvienne qu'il existe des problèmes particuliers et chroniques dans des régions qui ne jouissent pas de tout l'essor économique de certaines autres régions.

Lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement prônait un Canada uni et la suppression des écarts économiques régionaux. Le député de Calgary-Sud—et nous verrons bien si, aux prochaines élections, il saura se faire réélire—appuie un gouvernement qui ne se fait plus l'apôtre de cette plate théorie d'un Canada uni, mais qui, en fait, répartit le pays en régions nanties et indigentes.

En multipliant les régions désignées, le bill y englobe maintenant la moitié du Canada, l'autre moitié restant à l'écart. C'est un commentaire assez ironique sur la vie politique de notre pays. Le premier ministre (M. Trudeau) a prétendu au cours de la dernière campagne électorale avoir réponse à la proverbiale et perpétuelle question des deux solitudes. Les deux solitudes d'autrefois sont devenues des solitudes économiques.

En plus de transformer une politique économique régionale à long terme en une politique à court terme de